

Publié le 10 juin 2021

350 millions d'euros supplémentaires pour le Fonds friches, déjà financeur de 441 projets

Le gouvernement a dévoilé la liste des 441 bénéficiaires des 300 millions d'euros du fonds friche. Face au succès de la démarche qui a suscité plus de 1 159 demandes représentant 1,57 milliard d'euros, le gouvernement a décidé de rajouter 350 millions d'euros supplémentaires dans le fonds.



Zone d'Activités Économiques du Parc de Haye, Velaine-en-Haye (54)

Dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement a mobilisé 300 M€ pour le traitement des friches urbaines et industrielles décomposé comme suit :

- 1 M€ pour développer les outils cartographiques permettant d'identifier les friches à faire muter ;
- **40 M€ dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'ADEME** portant sur la reconversion d'anciennes installations minières ou industrielles classées pour la protection de l'environnement ;
- 259 M€ consacrés à la reconversion de tous types de friches pour des projets d'aménagement et de construction dont le bilan est déficitaire et susceptibles de démarrer au plus tard fin 2022, pour participer à **la relance de l'activité économique.**

De nombreuses Epl concernées

Face au nombre de dossiers déposés, **la totalité des 259 M€ initialement prévus pour deux ans a été**

mobilisée. Les projets sélectionnés portent sur environ **55 000 hectares de friche**, la création de plus de 4 millions de m² de logement et de plus de 2 millions de m² de locaux d'activité.

Vous pouvez consulter la liste de l'ensemble des projets bénéficiaires en cliquant sur ce [lien](#). Il en ressort que de nombreuses Epl ont bénéficié de ces fonds pour faire avancer leurs projets.

350 M€ supplémentaires seront mobilisés pour poursuivre le financement des projets de conversion de friches qui contribue à la lutte contre l'étalement urbain. Les modalités de sollicitation de cette nouvelle enveloppe seront détaillées cet été et nous vous en tiendrons naturellement informés.